

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 2,0%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94,0% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 90,0%

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit a-t-il été atteint ?

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a exclusivement investi dans des émetteurs, qui par leurs services ou leurs produits contribuaient à des sous-thématiques de l'ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

A titre d'illustration, quelques exemples sont fournis ci-dessous relatifs à différents sous-objectifs :

- « Réduire d'un tiers, d'ici à 2030, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale ». En ce qui concerne la première sous-catégorie nous avons préférentiellement investi dans les sociétés actives dans la recherche contre le cancer et les maladies rares, que ce soit par la biais des traitements thérapeutiques (Ex Merck & Co, Novartis, Philogen...), du diagnostic le plus précoce possible de ces pathologies via les technologies d'imagerie (ex Siemens Healthineers, GE HC, etc.)
- « Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives » (ex Aelis pour le traitement de l'addiction au cannabis, Indivior pour le traitement de l'addiction aux opiacés)
- « Accéder à des services de santé essentiels de qualité » (par ex United Health, Elevance, CVS) et des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable (ex Formycon, Sandoz, Moderna)

L'objectif d'investissement durable de PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a donc été rempli.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indicateur de durabilité	29/12/2023
Note moyenne extra-financière du portefeuille	5.67/10
Note moyenne extra-financière de l'univers d'investissement	5.00/10

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 » à partir des données Trucost.
Indicateurs de durabilité calculées à partir des données au 29 décembre 2023.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateur de durabilité	30/12/2022
Note moyenne extra-financière du portefeuille	5.64/10
Note moyenne extra-financière de l'univers d'investissement	4.95/10

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 » à partir des données Trucost.
Indicateurs de durabilité calculées à partir des données au 30 décembre 2022.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils par causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Financière Arbevel dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité applicable à l'ensemble des portefeuilles. Les listes d'exclusion sont mises à jour à l'occasion de ces revues afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Financière Arbevel sur ces sujets.

L'application de la politique d'exclusion sectorielle spécifique à PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES prévoit :

- Les sociétés impliquées dans la production d'armes, quelle que soit leur nature ;
- Les entreprises impliquées dans la fabrication et la distribution de produits à base de tabac, à partir de 5% du chiffre d'affaires ;
- Les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et sa production ainsi que dans la génération et la vente d'électricité à partir de charbon thermique ;
- Les sociétés impliquées dans l'extraction et le traitement du pétrole ;
- Les sociétés impliquées dans la production de contenu pornographique sont exclues ;
- Les sociétés produisant des boissons alcoolisées à partir de 5% des ventes, et les distributeurs, à partir de 15% du chiffre d'affaires ;
- Les sociétés impliquées dans l'opération des jeux d'argent, à partir de 5% du chiffre d'affaires.

Des exclusions normatives sont également appliquées à partir de la liste publique du fonds de pension norvégien (NORGES).

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES suit également les controverses très sérieuses à partir de la base MSCI qui sont intégrées dans la politique de risque de durabilité et principales incidences négatives disponible sur le site internet (lien) et qui prévoit dans certains cas la cession immédiate de l'émetteur concerné.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES suit les sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies :

Indicateur de durabilité	29/12/2023
% de sociétés adhérant au Pacte Mondial de l'ONU	24%

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 »

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti- corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Conformément aux informations présentes son annexe précontractuelle, PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a pris en compte les 14 principaux PAI de tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
1. Émissions de GES de niveau 1	49	92
1. Émissions de GES de niveau 2	54	86
1. Émissions de GES de niveau 3	340	483
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2	6	37
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2 3	26	N/A
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2	13845	31227
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2 3	188593	N/A
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.0%	0.0%
5. Part de consommation d'énergie non renouvelable	99.1%	38.0%
5. Part de production d'énergie non renouvelable	N/A	N/A
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/€mCA)	89	46
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	34.8%	N/A
8. Rejets dans l'eau (t/€m.inv)	349	229
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/€m.inv)	30727	25364
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.0%	N/A
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	45.0%	N/A
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	N/A	N/A
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	38.4%	33.0%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.0%	0.0%

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost.

Les taux de couverture ont progressé entre 2022 et 2023. L'écart de rémunération entre hommes et femmes n'est pas présenté du fait de l'incohérence entre la méthodologie de calcul utilisée par Trucost avec les recommandations de SFDR.

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a également pris en compte deux PAI additionnels des tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
II.8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	53.6%	36.2%
III.9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	21.3%	44.0%

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2023.

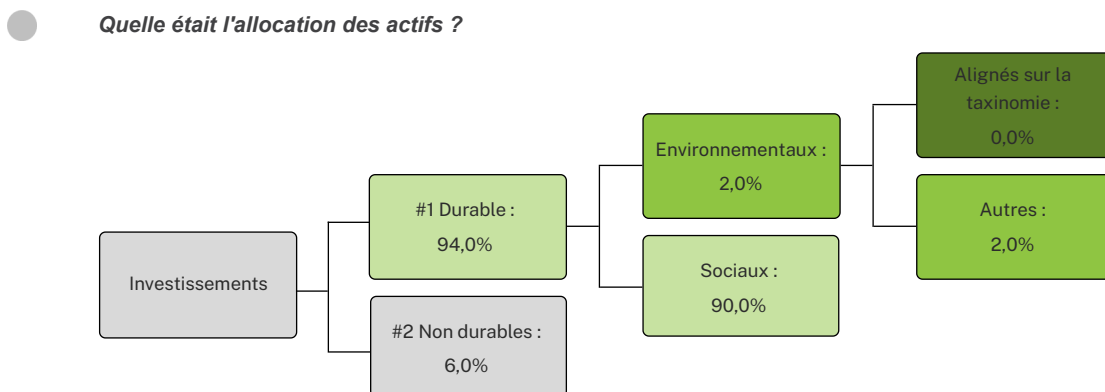
Valeur	Secteur GICS	Poids (%)	Pays
UNITEDHEALTH GROUP	Soins de santé	5,3	États-Unis
NOVARTIS AG-NOM	Soins de santé	3,9	Suisse
ELI LILLY & CO	Soins de santé	3,9	États-Unis
MERCK AND CO INC	Soins de santé	3,2	États-Unis
BIOMERIEUX SA	Soins de santé	3,1	France

Principales positions du portefeuilles au 29/12/2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 29 décembre 2023, PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a :

- 94,0% de l'actif net du fonds qui est constitué d'investissements durables dont :
 - 2,0% ayant un objectif environnemental ;
 - 90,0% ayant un objectif social.
- 6,0% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- 0,0% minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental ;
- 90,0% minimum d'investissements durables ayant un objectif social.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés par PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES sont :

Secteur GICS	Poids (%)
Matériel médical	29,3
Biotechnologie	29,3
Pharmacie	25,5
Services	15,9

Données au 29/12/2023 hors liquidités. Source : Arbevel.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES n'a réalisé aucun investissement durable ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES n'a réalisé aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes.



Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a réalisé 2,0% d'investissements durables ayant un objectif environnemental c'est-à-dire conformément à notre définition de l'investissement durable des investissements dans des activités dont au moins 25% du chiffre d'affaires contribue aux 17 Objectifs de Développement Durables tels que définis par les Nations-Unis (ODD) et pouvant être qualifiés de « facilitateurs de croissance décarbonée ».



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a réalisé 90,0% d'investissements durables ayant un objectif social c'est-à-dire conformément à notre définition de l'investissement durable, des investissements dans des activités dont au moins 25% du chiffre d'affaires contribue aux 17 Objectifs de Développement Durables tels que définis par les Nations-Unis (ODD) et pouvant être qualifiés de « facilitateurs de mutations sociales ».



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;
- les OPC monétaires ;
- les instruments dérivés.

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES a pris les mesures suivantes au cours de la période de référence :

- L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion et en particulier l'exclusion à partir de seuils prédéfinis des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie). Financière Arbevel dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité applicable à l'ensemble des portefeuilles. Les listes d'exclusion sont mises à jour à l'occasion de cette revue afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Financière Arbevel sur ces sujets.
-
- La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation fournie par MSCI et intégrée à notre outil propriétaire ESGo 2.0 permettant notamment une repondération du pilier gouvernance à 50%. L'ensemble des équipes de gestion bénéficient ainsi de la méthodologie de notation ESG mise en œuvre par Financière Arbevel leur permettant de considérer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.
- Cet outil sert également de base à des actions d'engagement sur des émetteurs ayant une note extra financière insuffisante. Un rapport sur le suivi des engagements passés et des nouvelles actions engagées sur l'exercice est publié annuellement sur le site internet ([lien](#)).
- Enfin, Financière Arbevel dispose également d'une procédure dédiée à la gestion des controverses tel que résumée dans sa politique de risque de durabilité et principales incidences négatives disponible sur le site internet ([lien](#)) et qui prévoit dans certains cas la cession immédiate du titre par tous les fonds gérés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES.